Envoyé en préfecture le 28/04/2023
Reçu en préfecture le 28/04/2023
Publié le
ID : 064-216400358-20230413-DCM202324-BF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers : 19
Présents : 13
Votants : 19

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame la Maire d'Arbonne. Date de convocation du Conseil Municipal : 07 avril 2023

Etaient présents : Marie-Josèphe MIALOCQ, Patrick ALLEGROTTI, Jacqueline PEIGNEGUY, Dany EUSTACHE, Christiane URKIA-MARTIN, Benoît COVILLE, Valentin TELLECHEA, Marie BLEIKER, Alain PARIOLEAU, Alain BRUDNER, Céline MAZEROLLES, Beñat ARLA, Myriam COULOUMIERS.

Excusés : Christian DURROTY (donne pouvoir à Alain ALLEGROTTI), Kathy COELHO (donne pouvoir à Marie BLEIKER), Patricia VIALLE (donne pouvoir à Christiane URKIA-MARTIN), Sophie KONSTANTINOVICH (donne pouvoir à Céline MAZEROLLES), Aurélie BELASCAIN (donne pouvoir à Beñat ARLA), Zigor GOIEASKOETXEA (donne pouvoir à Myriam COULOUMIERS).

Secrétaire de séance : Céline MAZEROLLES

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

DCM 2023-24 : Vote du budget principal de la COMMUNE pour l'exercice 2023

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales ;

VU l'instruction M14 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications à compter du 1er janvier 2007 ;

VU l'avis des Commissions Finances réunies en séance les 27 mars et 03 avril 2023 :

Le Conseil Municipal décide à **la MAJORITE,** Monsieur Arla et Madame Couloumiers votants contre de :

ARTICLE UNIQUE : ADOPTER par chapitre le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2023 annexé qui s'équilibre comme suit :

A/ En section de fonctionnement :

Dépenses		
Chapitres		***BP 2023***
011	Charges à caractère général	372 164,10
012	Charges de personnel et frais assimilés	639 435,75
014	Atténuations de produits	98 680,00
65	Autres charges de gestion courante	233 229,09
66	Charges financières	43 821,33
67	Charges exceptionnelles	1 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	350,00
022	Dépenses imprévues	1 000,00
023	Virement à la section d'investissement	572 376,01
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 614,30
	Totaux	**1 979 170,58**

Recettes		
Chapitres		***BP 2023***
013	Atténuations de charges	32 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	76 500,00
73	Impôts et taxes	1 344 107,19
74	Dotations, subventions et participations	174 108,00
75	Autres produits de gestion courante	352 445,39
76	Produits financiers	10,00
77	Produits exceptionnels	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
	Totaux	**1 979 170,58**

Envoyé en préfecture le 28/04/2023
Reçu en préfecture le 28/04/2023
Publié le
ID : 064-216400358-20230413-DCM202324-BF

B/ En section d'investissement :

Dépenses			Recettes		
Chapitres		***BP 2023***	***Chapitres***		***BP 2023***
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS DE RESERVES, FCTVA	0,00	001	Excédent d'investissement reporté	626 332,80
105	VOIRIE ET TROTTOIRS	532 976,81	021	Virement de la section de fonctionnement	572 376,01
118	Eaux Pluviales	0,00	024	Produits des cessions d'immobilisations	333 500,00
138	POINTS APPORT VOLONTAIRE	10 000,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 614,30
139	NUMEROTATION DES CHEMINS	0,00	041	Opérations patrimoniales	486 450,97
143	SIGNALETIQUE CHEMINS	8 500,00	10	Dotations, fonds divers et reserves	657 475,23
144	AMENAGEMENT NOUVEAU CIMETIERE	5 600,00	13	Subventions d'investissement reçues	345 570,00
146	TERRAIN DE FOOT	2 000,00	16	Emprunts et dettes assimilés	1 500 000,00
153	NOUVELLE ECOLE	1 000 000,00	20	Immobilisations incorporelles	0,00
156	SERVICES TECHNIQUES	54 105,00	21	Immobilisations corporelles	0,00
158	LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	0,00	23	Immobilisations en cours	0,00
159	REVITALISATION CENTRE BOURG	295 262,79	27	Autres immobilisations financières	0,00
161	MAIRIE - ACCESSIBILITE	10 000,00		**Totaux**	**4 538 319,31**
166	EGLISE - BENOITERIE - ANCIEN CIMETIERE	24 000,00			
167	Projet agricole	0,00			
171	BIBLIOTHEQUE	1 500,00			
172	DIVERS BATIMENTS	50 000,00			
020	Dépenses imprévus	173 041,29			
041	Opérations patrimoniales	486 450,97			
16	Remboursement capital	406 882,45			
20	Immobilisations incorporelles	6 000,00			
21	Immobilisations corporelles	1 472 000,00			
	Totaux	**4 538 319,31**			

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Arbonne, le 24 avril 2023

Mme la Maire
Marie José MIALOCQ

MAIRIE d'ARBONNE (Pyrénées-Atlantiques)